



Régler le problème des gangs de rue

BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

Les stratégies complètes de réduction de la délinquance liée aux gangs visent des efforts de prévention, d'intervention et de suppression relatifs à la criminalité. L'efficacité des programmes à stratégie unique s'est avérée limitée.

Selon le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), le problème des gangs de rue gagne en importance au Canada. Dans un rapport de 2006, le SCRC estimait le nombre de gangs de rue à plus de 300, regroupant environ 11 000 membres. Autrefois, les gangs de rue étaient présents uniquement dans les grands centres urbains alors qu'on les retrouve aujourd'hui dans bon nombre de petites collectivités et de régions rurales. Certains gangs de rue ont des ramifications à l'extérieur de leur collectivité d'attache, sont devenus plus sophistiqués et comptent parmi leurs membres des personnes plus âgées, dans la vingtaine ou la trentaine.

L'objectif de ce rapport est de proposer des idées sur les meilleures façons de gérer le problème des gangs de rue au Canada. Plus particulièrement, il s'intéresse à certains programmes qui se servent de la prévention, de l'intervention et de la réduction; et il analyse la documentation traitant des solutions fonctionnelles au chapitre de la prévention des gangs, plus particulièrement des programmes complets de lutte contre les gangs de rue. Le rapport expose également la nécessité d'utiliser un modèle de planification stratégique et de mettre en place une structure servant à mettre en œuvre des programmes complets.

Les programmes de prévention visent à dissuader les jeunes de rejoindre des gangs. Les efforts déployés en ce sens peuvent cibler tous les jeunes d'une collectivité ou seulement les enfants et les jeunes qui sont le plus à risque de devenir membres d'un gang. Un examen des recherches portant sur les causes de la criminalité chez ces délinquants a permis de

déterminer qu'on devrait tenir compte des facteurs tels que les caractéristiques individuelles et les variables sociales, comme le voisinage, la famille, les groupes de pairs et l'école, dans les programmes de prévention. Les meilleurs moyens de s'attaquer à ces facteurs sont : i) des programmes prénataux et périnataux de formation à l'intention des parents; ii) de la formation au rôle de parent; iii) des programmes d'aide préscolaire; iv) des programmes scolaires; v) des programmes d'emploi; vi) des initiatives de revitalisation des quartiers.

Pour leur part, les programmes d'intervention incitent les membres des gangs à les quitter et dissuade les jeunes dans l'entourage des gangs de les rejoindre. L'auteur du rapport suggère que les programmes d'intervention les plus efficaces mettent à contribution des stratégies holistiques qui mobilisent les jeunes, leur famille, les fournisseurs de services et les organismes communautaires. Ces programmes offrent des services communautaires personnalisés. Toutefois, les approches communautaires doivent aussi être appuyées par des interventions dans les établissements correctionnels. Les membres des gangs de rue sont souvent incarcérés. Quand ils réintègrent leur collectivité, ils sont susceptibles de réintégrer leur gang.

En ce qui concerne les stratégies de suppression, les services de police ont habituellement recours à des descentes, des informateurs, des efforts de poursuites intensifiés et des lois plus sévères pour gérer les gangs de rue. L'efficacité de ces efforts est rarement évaluée, mais on soutient dans le rapport que peu d'indices laissent croire qu'ils ont une influence à long terme. Par exemple, une étude sur les descentes de police a montré qu'elles entraînent souvent des effets positifs à court terme, mais qu'ils sont rarement durables. Une évaluation de l'initiative de lutte contre les gangs de Dallas



(Dallas Anti-Gang Initiative), qui comportait des patrouilles de saturation, des couvre-feux strictes et la judiciarisation de tous les actes criminels, en arrive à une conclusion plus positive.

Les programmes complets de réduction de la délinquance liée aux gangs sont conçus de manière à jumeler les trois stratégies de réduction (la prévention, l'intervention et la suppression). Selon l'auteur, ces programmes combinés offrent la meilleure chance d'entraîner la réduction durable de la délinquance liée aux gangs. Les programmes complets sont conçus pour s'attaquer simultanément à tous les « points sensibles ». Plusieurs de ces programmes ont entraîné une réduction des crimes commis par des gangs de rue, alors que d'autres se sont butés à des difficultés de mise en œuvre en raison de leur complexité. En conséquence, pour que les programmes complets soient couronnés de succès, ils doivent comprendre un processus de planification stratégique et être exploités à l'intérieur d'une structure qui en facilite la réussite. Voici certaines des caractéristiques que doit comporter cette structure organisationnelle : 1) la structure doit découler du programme; 2) les administrations municipales doivent jouer un rôle central au chapitre de la réduction du crime; 3) le leadership doit venir du niveau le plus élevé; 4) un centre de responsabilité de haut niveau doit être chargé de la planification et de la mise en œuvre; 5) le programme doit être doté des ressources appropriées; 6) le programme doit prévoir un mécanisme de compilation et d'analyse des données; 7) l'évaluation du processus et des résultats est nécessaire.

L'auteur de l'étude a conclu que seuls des efforts complets auront un effet durable sur la délinquance liée aux gangs de rue. De tels efforts nécessitent l'adoption d'une approche axée sur la prévention, l'intervention et la suppression à laquelle participent divers organismes. Tous les ordres de gouvernement doivent collaborer pour veiller à résoudre les problèmes liés aux gangs de rue. Les équipes en charge de la planification et de la mise en œuvre des projets doivent réunir des intervenants du système de justice pénale (police, procureurs et services correctionnels), des représentants des collectivités, des chercheurs et d'autres intervenants qui peuvent mettre à

contribution connaissances et ressources pour faciliter la résolution du problème.

L'auteur mentionne que les programmes complets de réduction de la délinquance liée aux gangs de rue doivent être dotés de ressources suffisantes. L'établissement des gangs de rue découle souvent de problèmes graves et de longue date comme la pauvreté, le dysfonctionnement familial et la désorganisation communautaire. On indique dans le rapport que les interventions à petite échelle ne suffisent pas à alléger ces problèmes et ainsi réduire les crimes commis par les gangs de rue. Les ressources doivent assurer le financement à long terme des programmes couronnés de succès. Les projets financés sur une courte période ont presque toujours un avenir limité – même des programmes très efficaces ont été abandonnés faute de financement à long terme.

Pour conclure, le rapport souligne l'importance de la structure et du leadership pour faciliter le travail de collaboration requis pour planifier et mettre en œuvre des stratégies complètes de réduction des gangs de rue. Les programmes ont besoin d'un centre de responsabilité de haut niveau investi des pouvoirs requis pour prendre des décisions et être responsable des résultats.

Linden, Rick, *Approches complètes pour la gestion du problème des gangs de rue au Canada*, Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada, 2010.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche en matière de crime organisé au sein de Sécurité publique Canada, veuillez communiquer avec l'Unité de recherche sur le crime organisé à l'adresse ocr-rco@ps-sp.gc.ca.

Les résumés de recherche sur le crime organisé sont rédigés pour Sécurité publique Canada et le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC). Le CNC et ses comités régionaux et provinciaux de coordination travaillent à différents niveaux en misant sur un but commun : établir des liens entre les organismes d'application de la loi et les décideurs du secteur public afin de lutter contre le crime organisé. Les résumés de recherche sur le crime organisé appuient les objectifs de recherche du CNC en faisant ressortir des renseignements fondés sur la recherche qui sont pertinents pour l'élaboration de politiques ou d'opérations. Les opinions exprimées dans le présent résumé sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada ou du Comité national de coordination sur le crime organisé.